

HAUT COMMISSARIAT AUX EAUX ET FORETS ET A LA LUTTE CONTRE LA DESERTIFICATION

La gestion durable de l'arganeraie

Enjeux et perspectives

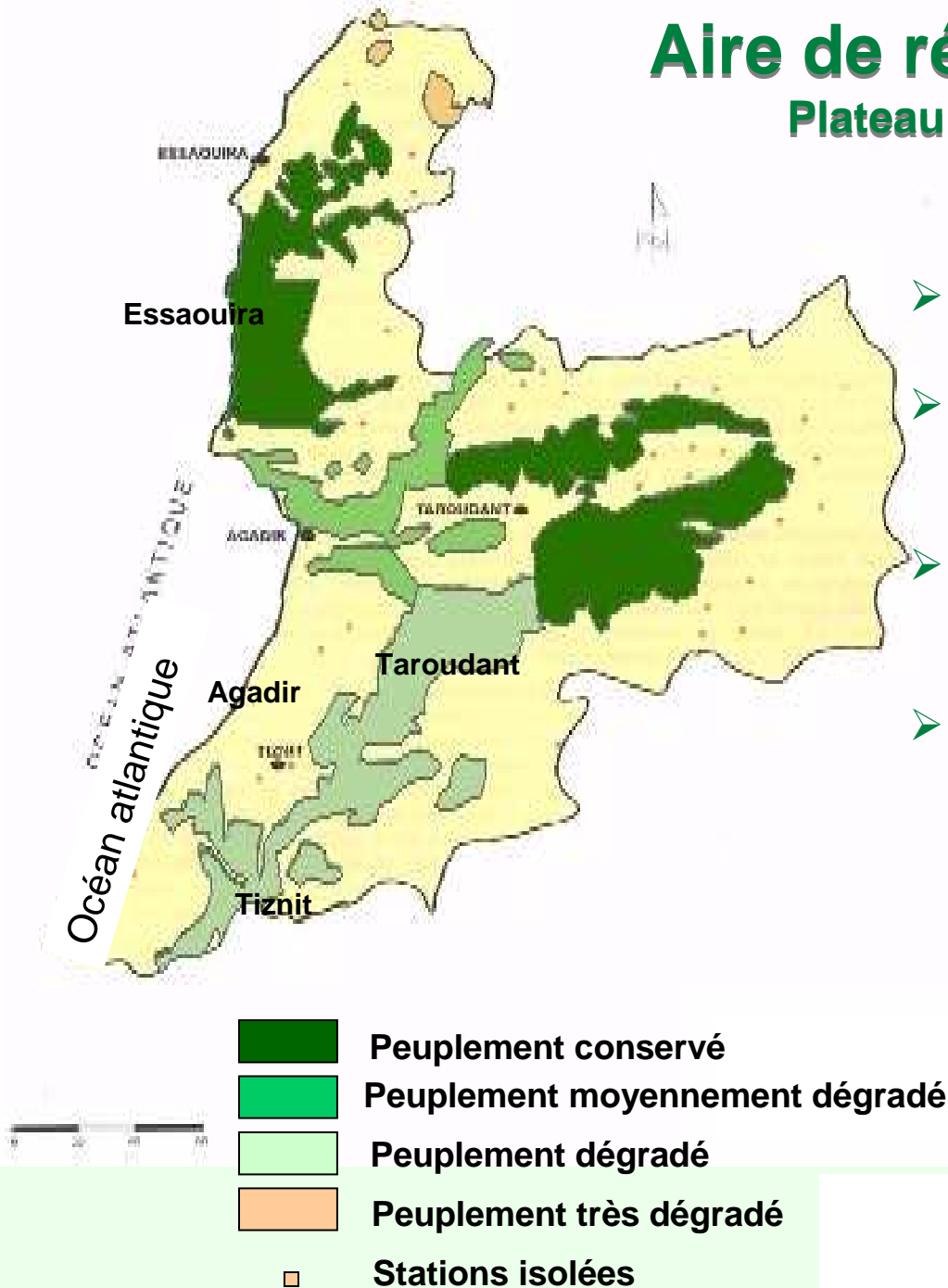
Marrakech, 31 Janvier 2011

Plan

- ❑ **Situation actuelle de l'arganeraie**
- ❑ **Evolution de la gestion de l'arganeraie**
- ❑ **Les atouts et les opportunités**
- ❑ **Stratégie d'intervention**
- ❑ **Axes de recherche**

Aire de répartition de l'arganier :

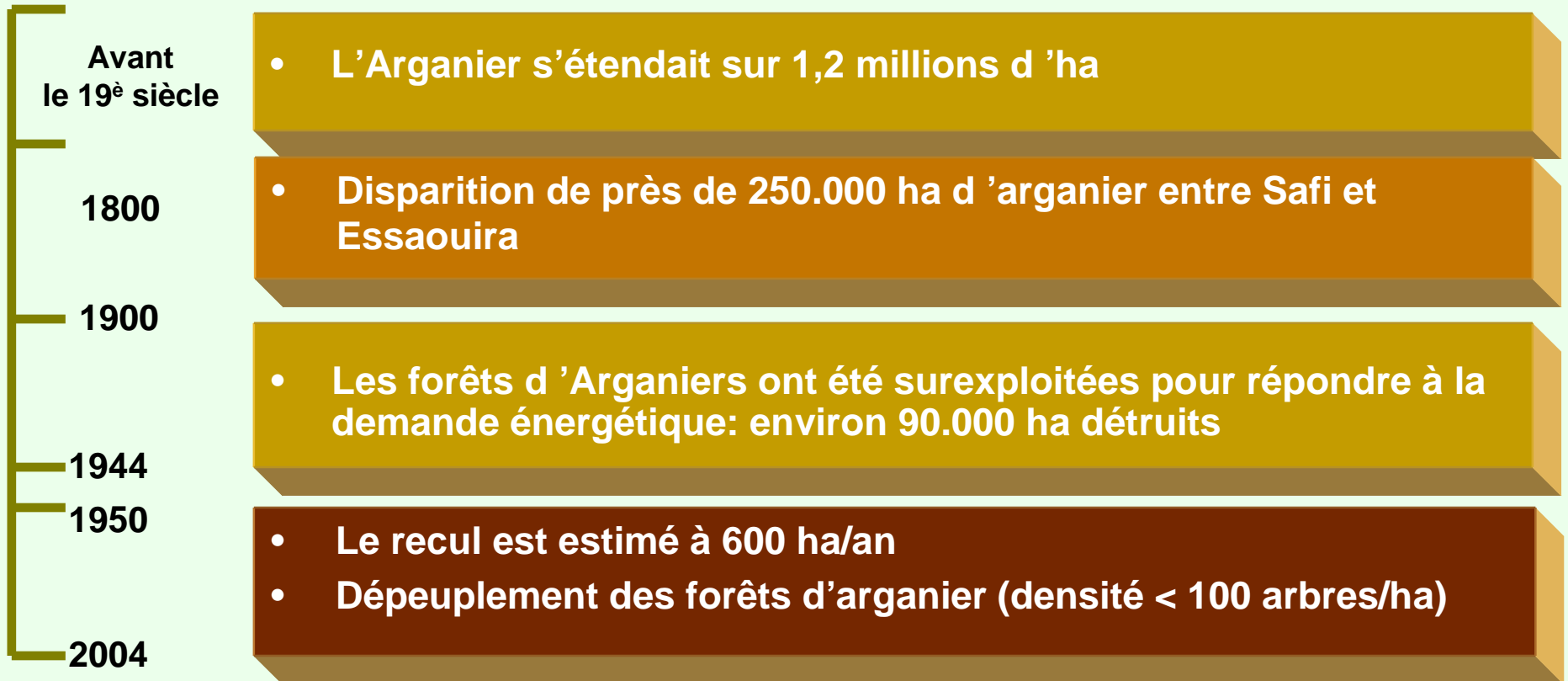
Plateau de Haha, versant sud du Haut-Atlas,
plaine de Souss et Anti-Atlas



- **Superficie de la région : 4 M d'ha**
- **Superficie boisée : 1,2 M d'ha, soit un taux de couverture de 30 %**
- **Superficie de l'arganier : 870.000 ha, soit 73% de la superficie boisée**
- **Nombre d'habitants : 2,5 millions dont 55 % en milieu rural**

L'arganier se maintient dans la région grâce à son intérêt socio-économique et à sa grande variabilité génétique

Evolution de l'arganeraie



L 'arganeraie : Espace régi par une législation spéciale

**Dahir du 4 mars 1925 accordant
des droits de jouissance étendus et cessibles**

- **Cueillette des fruits ;**
- **Utilisation du sol pour la culture ;**
- **Parcours des troupeaux ;**
- **Bois de chauffage, de charbonnage et de service ;**
- **Prélèvement du sable, de terre et de la pierre.**

Economique

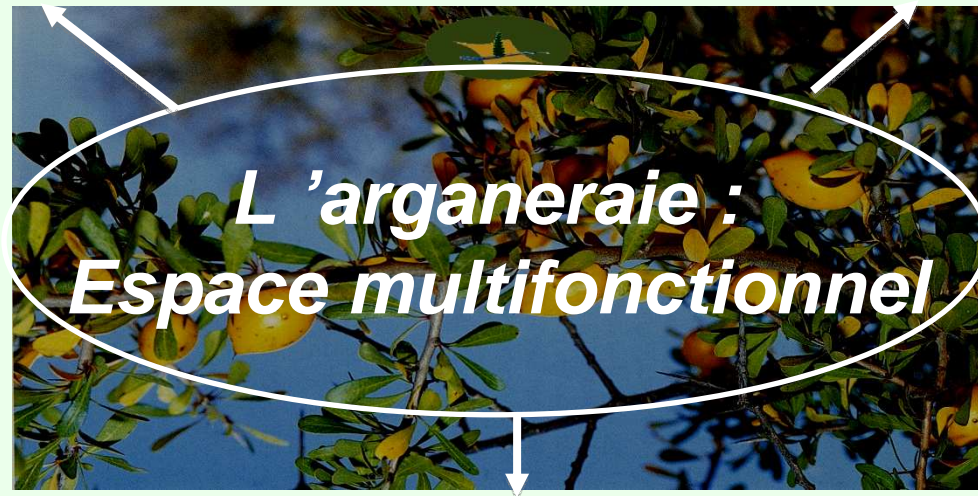
*Un potentiel important,
sous exploité et mal valorisé*

- Huile d'argan : 32.000 T/an
- Bois de feu : 350.000 m³/an
- Production pastorale : 1,74M qx d'orge

Ecologique

*Un rempart biologique contre
la désertification*

- Diversité Faunistique et floristique
- Rempart contre le désert
- Régulation des eaux et protection des sols



Social

Une population attachée à l'arganier

- Organisation : une multitude de coopératives féminines
- Emploi : 7 millions J.T/an
- Revenus procurés : 3.600 dh/ha/an/ménage (soit 25 à 45% du revenu moyen annuel)

Contraintes climatiques

Un écosystème résistant mais vulnérable aux conditions extrêmes

Pratique des droits d'usage (fruit, labour, parcours, culture...)

- *Confusion entre droit de propriété et droit de jouissance*
- *Législation spéciale induit un intérêt pour l'arbre et non l'écosystème*
- *Pratiques élargies: disparition programmée de l'arganeraie*

Contraintes au développement de l'arganeraie

Urbanisation

Une extension aux dépens de la forêt d'arganier (4.300 ha/10 ans)

Prélèvement de bois de feu

Une consommation qui se fait au détriment du capital (3 fois la possibilité)

Parcours en forêt

Une surcharge pastorale aggravant le déséquilibre (3 fois la charge d'équilibre)



La pratique de ces droits d'usage est confrontée aux impératifs de la gestion durable

Stress hydrique

*Déficit en eau : 250 millions m³/an
Rabatement de la nappe: 3 à 5 m/an*

Erosion hydrique et éolienne

*Dégradation des terres : 500 tonnes/km²/an
40% de la superficie est classée comme zone
à haut risque d'érosion (1,12 M d'ha)*



Recul de l'arganeraie

*Un recul de 600 ha/an
pour le seul massif d'Admine*

Absence de régénération naturelle

*Ramassage des fruits face à
une productivité en déclin
(vieillessement des peuplements)*

La dégradation de l'arganeraie est-elle réversible ?

Evolution de la gestion de l'Arganeraie

1924

Législation spéciale de l'arganier : Droits d'usages élargis

1950

Vision techniciste de la planification forestière

1970

Implication des collectivités locales (dahir de 1976)

1985

Ouverture sur les partenaires : approche participative, Création de la Réserve de Biosphère, coopératives féminines de l'huile d'argan

2005

Nouvelle gouvernance axée sur la territorialisation / la concertation / le partenariat

Intégration de la dimension « lutte contre la désertification »

L'arganier une espèce
endémique, adaptée
à l'aridité du milieu
(rideau vert face au désert)

Maitrise de l'itinéraire
de la régénération de l'arganier
par plantation



*De quels atouts
disposent-on ?*

Dynamique associative
favorable à la gestion durable
de l'arganeraie

Opportunités de valorisation
des produits au profit
de la population locale

Réserve de Biosphère

Démarche adoptée par le Haut Commissariat

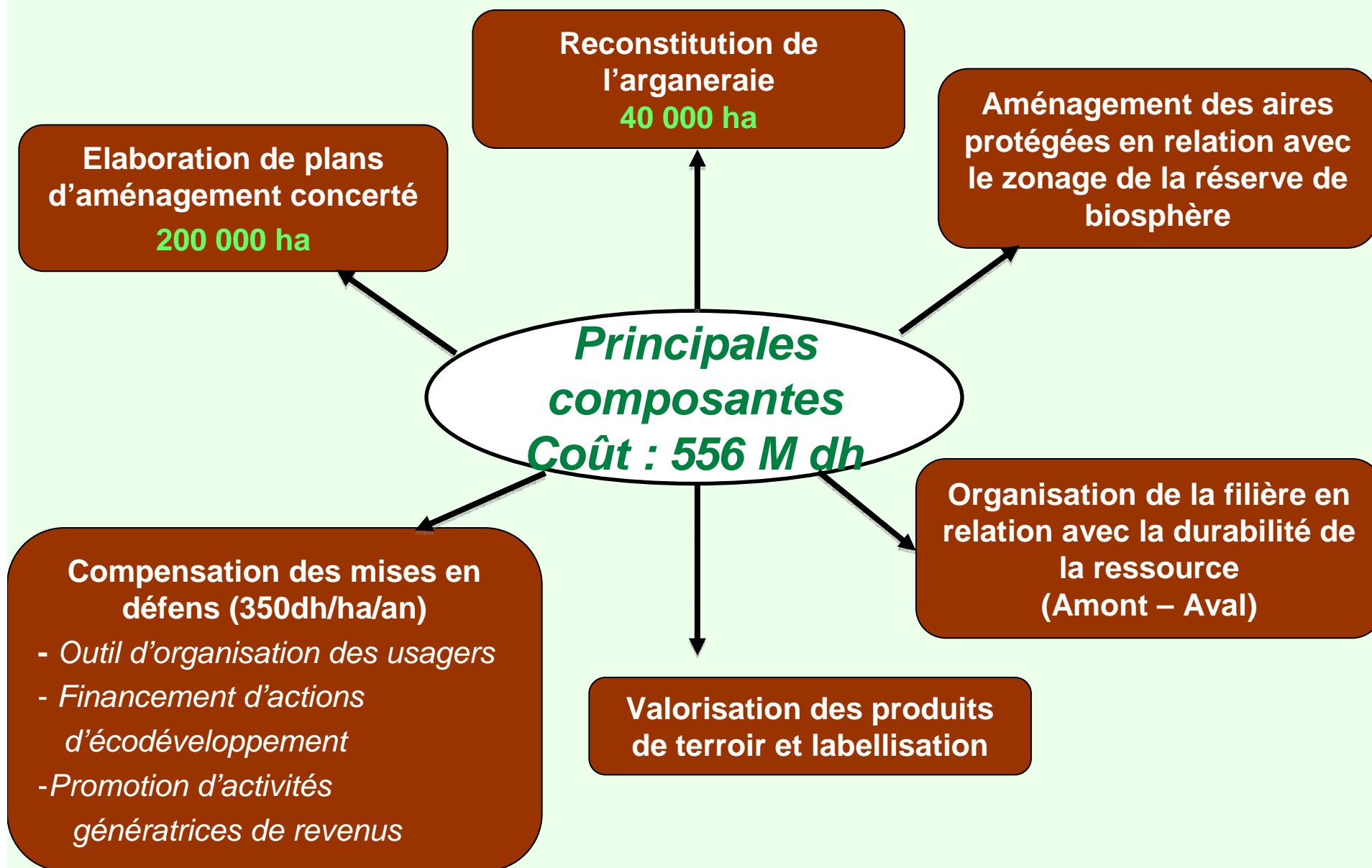
Du stratégique à l'opérationnel

- ❑ Une planification ascendante, participative et territorialisée ;
- ❑ Une mise en œuvre partenariale.

Deux objectifs majeurs

- ❑ Assurer le **développement durable** de l'écosystème ;
- ❑ Contribuer au **développement humain** de la région.

Programme décennal pour l' Arganeraie



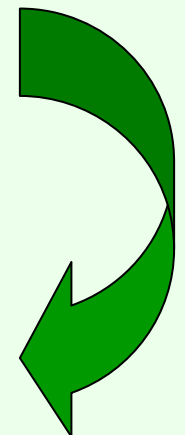
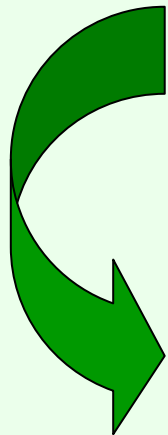
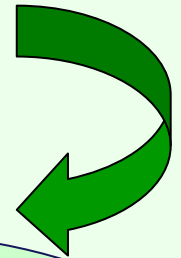
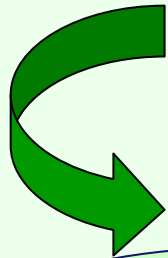
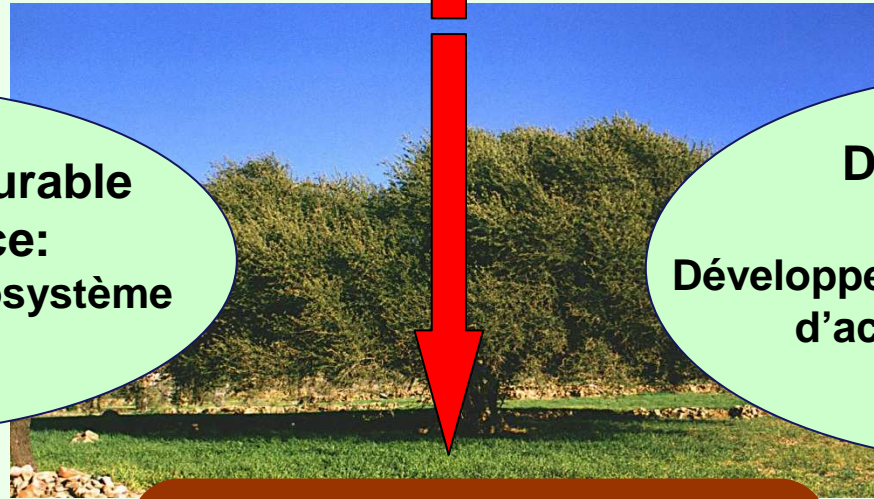
Conservation et développement de l'arganeraie

Développement durable de la ressource:
Réhabilitation de l'écosystème arganeraie

Développement Humain:
Développement local et promotion d'actions génératrices de revenus

Partenariats
(*Coopératives, ONG, collectivités, départements, institutions...*):
Mise à profit de la synergie d'action des intervenants

Inversion de la tendance de dégradation de l'arganeraie



Axes de recherche

Axes	Objectifs	Actions
Sélection et amélioration génétique	<ul style="list-style-type: none"> - Étude de la structure génétique des populations d'arganier : sélection et amélioration génétique - Détermination de la variabilité phénotypique et génotypique chez l'arganier - Conservation des populations menacées. 	<ul style="list-style-type: none"> - Essais de provenances et tests de descendance. - Étude de la variabilité génétique par les marqueurs biochimiques.
Régénération naturelle / reboisement	<ul style="list-style-type: none"> - Déterminer les conditions écologiques de germination des noix et de réussite des plants . - Mettre au point les techniques d'élevage de plants pour la réussite des plantations. 	<ul style="list-style-type: none"> - Optimisation des conditions de germination des semences d'arganier. - Mise au point d'un substrat standard pour la production de plants d'arganier. - Mise au point d'une technique de travail du sol adaptée à la plantation d'arganier.
Sylviculture	<ul style="list-style-type: none"> - Dégager des éléments de réponse pour des futurs plans d'aménagement des arganeraies. 	<ul style="list-style-type: none"> - Étude de la reconstitution des taillis d'arganier après coupe à blanc étoc et des dépressages sur la production ligneuse et fourragère des arganeraies. - Évaluation de la production herbacée et fruitière résultante des traitements sylvicoles.

Axes de recherche

Axes	Objectifs	Actions
Écophysiologie de l'arganier	<ul style="list-style-type: none">- Évaluation de la réponse de l'arganier aux changements des conditions climatiques.- Détermination des potentialités éco physiologiques de l'arganier : comportement hydrique et activité photosynthétique.	<ul style="list-style-type: none">- Étude de la réponse de l'arganier au stress hydrique.- Évaluation de l'activité photosynthétique des jeunes plants et des arbres adultes
Valorisation des produits d'arganier	<ul style="list-style-type: none">- Valoriser le bois de l'arganier,- Contribuer à l'amélioration de la filière de production de l'huile d'argan et des produits cosmétiques	<ul style="list-style-type: none">- Élaboration d'un référentiel des utilisations du bois de l'arganier.- Amélioration des méthodes d'extraction des huiles.

Axes de recherche

Axes	Objectifs	Actions
<p>Étude agroforestière du système arganier</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Déterminer des seuils d'exploitation maximale de l'arganeraie . - Introduire des espèces sylvopastorales hautement productrices. 	<ul style="list-style-type: none"> - Rôle et importance de l'arganier dans le système de l'exploitation ébauche d'un plan de gestion. - Introduction en plantations comparatives, d'espèces sylvopastorales dans l'aire de l'arganier.
<p>Socio économie et lutte contre la désertification</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Déterminer l'importance de l'arganier dans l'économie des populations riveraines de l'arganeraie - Élaboration d'indicateurs socio-économiques de suivi de désertification 	<ul style="list-style-type: none"> -Évaluation de la part des activités liées à l'arganier dans l'économie familiale. - Détermination de la capacité de production des terres par : <ul style="list-style-type: none"> - La variation de la production de l'arganier par ha/an. - Évaluation de la consommation du bois de feu par ménage/an

Conclusion

- ❑ La dégradation de l'Arganeraie n'est pas irréversible à condition :
 - ✓ d'agir avec **l'intensité et le rythme** adéquats ;
 - ✓ de mobiliser tous les acteurs dans le cadre d'une **responsabilité collective** ;
 - ✓ **d'intégrer** les actions dans le temps et dans l'espace;
 - ✓ **Impliquer les usagers** dans la conservation et la reconstitution de l'arganeraie.

- ❑ Le défi est de mettre en cohérence le **développement humain** et les impératifs du **développement durable** de la ressource ;

- ❑ Le développement d'un véritable mécanisme de **solidarités** (solidarités intergénérationnelles, solidarités intra et interrégionales, solidarités amont-aval).